

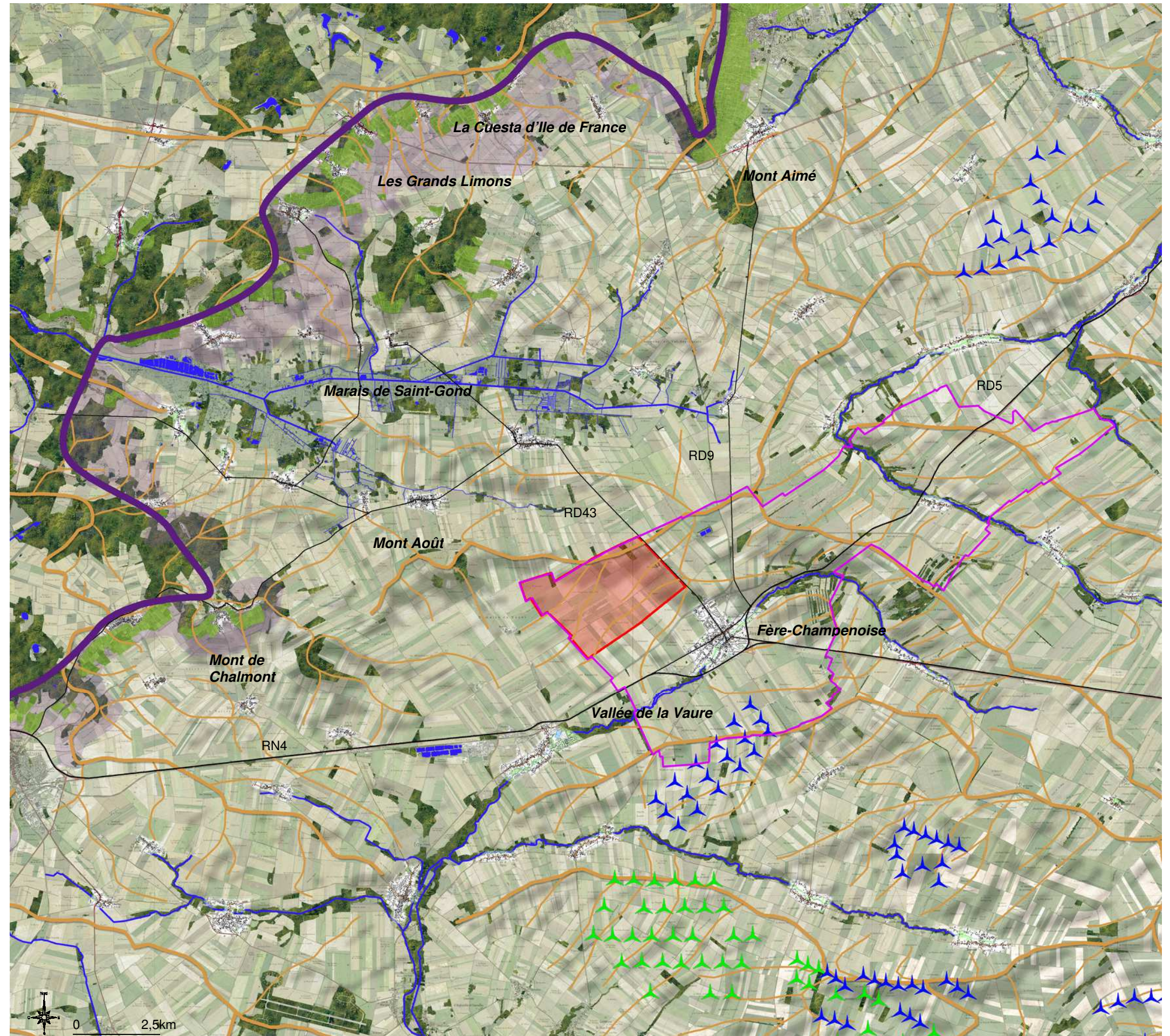
**LE SITE DU PROJET EOLIEN : AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHEE**








Cette analyse a pour objet de décrire les éléments de composition du paysage et leurs relations visuelles avec la zone d'implantation des projets éoliens.

Nous pensons que la notion de périmètre rapproché ne s'évalue pas par une distance mesurée mais aux relations entre les éléments qui composent le paysage et la zone potentielle des projets. Dans cette situation, il est bien sûr inutile d'aller au-delà de la rupture de pente située en haut de la Cuesta. Cette dernière crée une barrière visuelle à partir de laquelle la plaine crayeuse et les plateaux n'ont plus de relations visuelles.

Par ailleurs, depuis le site d'implantation, il nous semble évident que la Cuesta participe à la perception de ce territoire. L'appartenance à ce paysage rapproché ne signifie pas que l'installation d'éoliennes nuise à ce dernier.

Les cartographies présentées s'étendent donc sur un périmètre **d'une dizaine de kilomètres** autour du site d'implantation.



-  Éoliennes existantes
-  Éoliennes accordées
-  Secteur d'implantation du projet éolien
-  Lignes de crêtes principales
-  Lignes de crêtes secondaires
-  Limite visuelle avec la Cuesta d'Ile de France
-  Limite de 7km de la Cuesta d'Ile de France  
*(Source : Vade Mecum de la Marne)*

## LE CONTEXTE PAYSAGER DU SITE

Le projet éolien de Fère-Champenoise s'inscrit dans le paysage caractéristique de la Champagne Crayeuse et trouve une relation immédiate avec le versant de la Cuesta d'Ile de France.

Parmi les éléments de repères facilement appropriables, le site est bordé à l'Est par la ripisylve de la Vaure, à l'Ouest par la Cuesta et au Nord par les Marais de Saint-Gond. Ces entités aux silhouettes boisées créent des écrans visuels qui donnent une échelle plus restreinte à ce vaste paysage de plaine.

### La plaine agricole

Le relief du paysage rapproché est marqué par une ligne de crêtes principales d'orientation Est / Ouest, parallèles à la vallée de la Vaure. Depuis la ligne haute de cette ondulation, le relief se décline au Sud en pente douce vers la vallée de la Vaure. Une ligne de crête secondaire crée une deuxième ondulation au Sud de Fère-Champenoise, sur laquelle se situe le parc éolien d'Euvy, Corroy et de Fère-Champenoise. Par ce jeu d'ondulations, le village de Fère-Champenoise est situé dans un creux et en partie caché par la ripisylve tandis que le parc voisin est très visible.

### Les ripisylves et les Marais de Saint-Gond

Dans le périmètre rapproché du site du projet, les ripisylves qui soulignent la petite vallée de la Vaure créent des écrans visuels qui limitent les vues éloignées depuis certaines voies de communication, comme la route D253. Ces structures végétales verticales situées au creux des ondulations forment des ourlets verts sur lesquels vient buter le regard. Ponctuellement, elles s'interrompent et laissent s'échapper des vues lointaines sur la Champagne Crayeuse.

Au Nord, les Marais de Saint-Gond ont un effet similaire sur les vues éloignées. De par son étendue et sa couverture boisée, ils s'identifient plus à une forêt et les silhouettes des cimes boisées émergent de la ligne de crête secondaire pour créer un ourlet où vient se heurter le regard.

### La Cuesta d'Ile de France ...et des Petits Monts

Depuis les hauteurs de la Cuesta, le couvert forestier de la Brie Champenoise cadre les vues vers la plaine agricole. D'ici, les vues permettent d'observer la grande profondeur de champ visuel du paysage de la Champagne Crayeuse. Dans ce paysage, les parcs éoliens ponctuent l'horizon sans pour autant l'interrompre.

De plus, dans cette direction, il n'y a pas de co-visibilité entre les coteaux viticoles et les éoliennes.

Une série de petits Monts, d'une hauteur moyenne de 230 mètres, situés au Nord du site d'implantation créent un premier plan visuel entre la cuesta et la zone d'étude : le Mont Aimé, l'ancien Moulin de Charmont, les Grands Limons, le Mont Août, le Mont de Chalmont et le Mont Marchat.

Ils limitent ainsi les points de vue lointains par les ouvertures situées entre leurs silhouettes évasées.



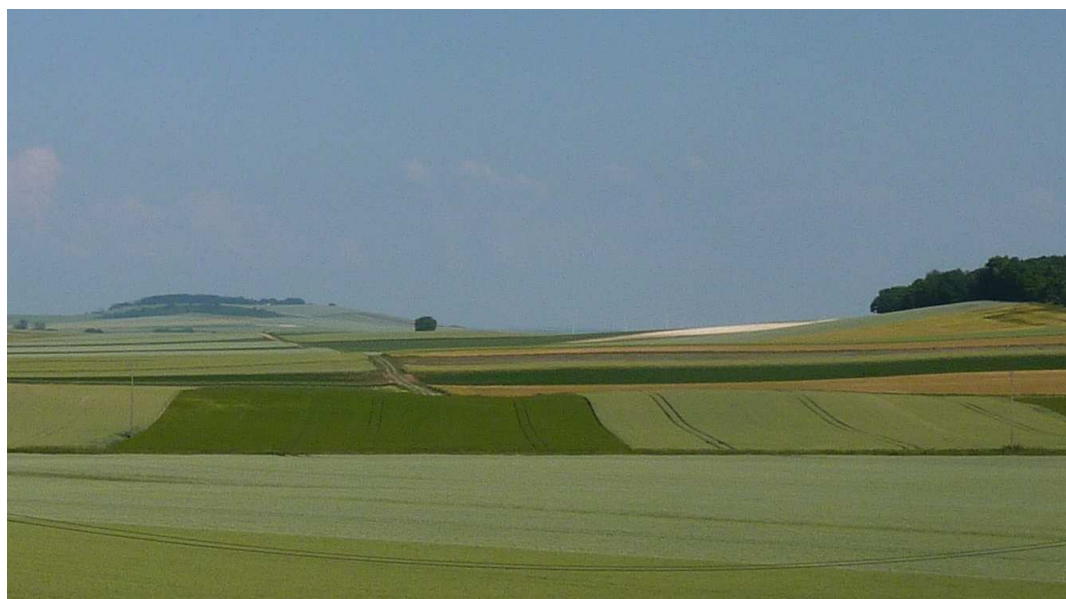
Depuis la zone d'implantation, la vallée de la Vaure marque par sa ripisylve ponctuée de quelques toits la présence de la ville de Fère-Champenoise. A l'arrière plan, le parc éolien d'Euvy et de Corroy accompagne la ligne d'horizon (Photo 81)



La couverture boisée des marais masque les villages, depuis le site d'implantation (Photo 139)



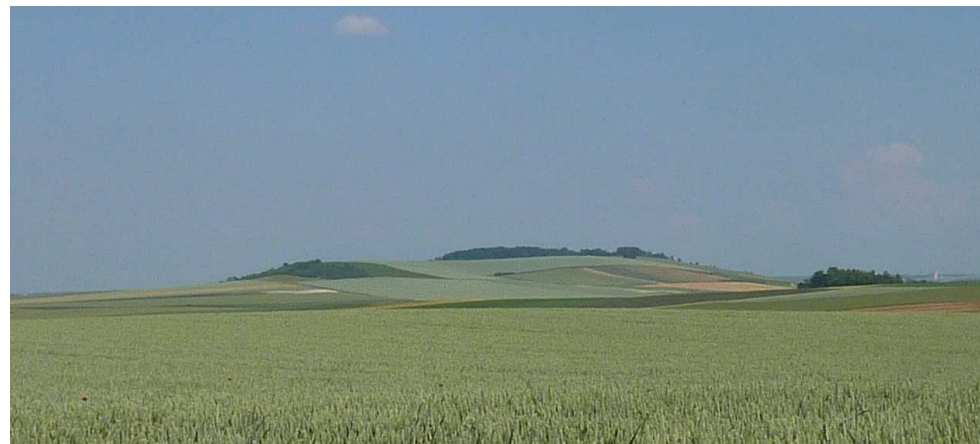
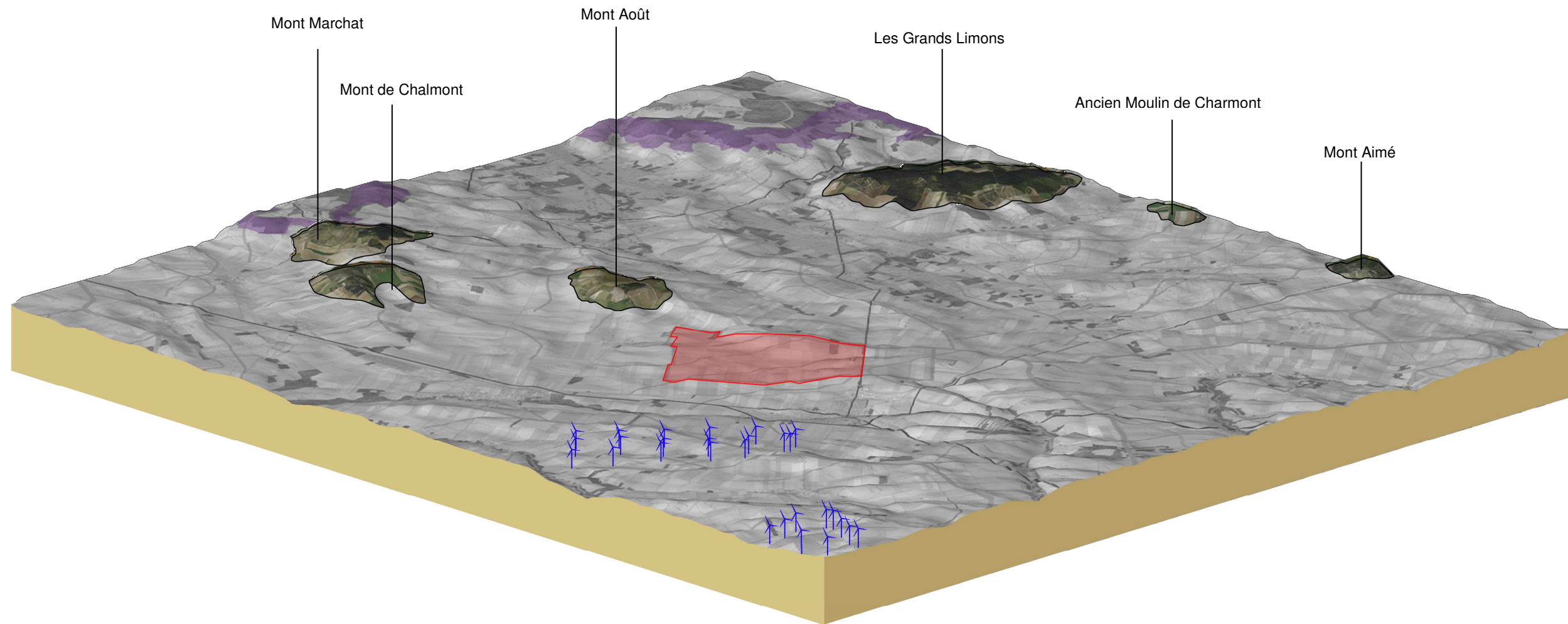
Ouverture visuelle dans la ripisylve, vers le site d'implantation (Photo 93)



Vue entre les Monts vers le site de projet, depuis les coteaux viticoles (Photo 166)



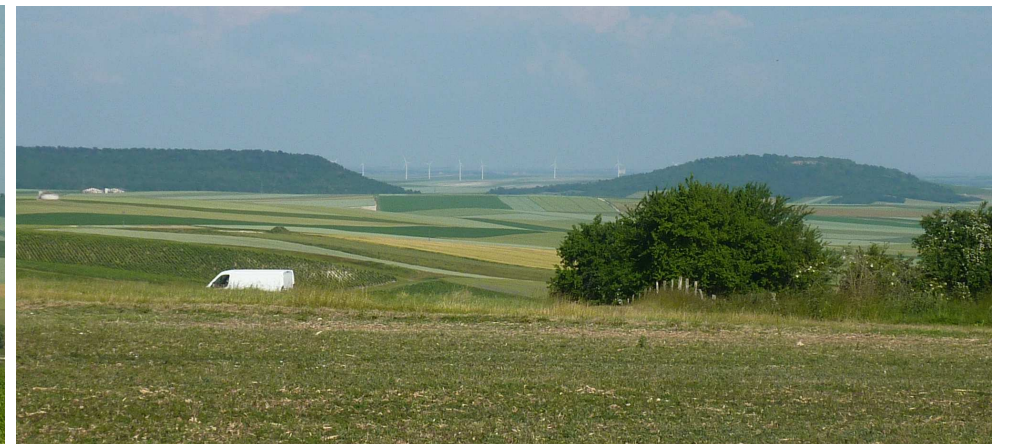
Vue du sommet de la Cuesta vers le site d'implantation (Photo 155)



Le Mont Août, depuis la D 39 (Photo 152)



Le Mont Marchat, depuis Broyes (Photo 159)



Le Mont Aimé, depuis Loisy-en-Brie (Photo 205)

## Les routes

Les routes constituent le principal lieu de perception des éoliennes.

La route nationale N4 traverse la Champagne Crayeuse d'Est en Ouest et vient longer en contrebas le périmètre d'étude. Elle offre des points de vue vers le site d'implantation du projet éolien tout comme la route départementale D5 qui arrive sur Fère-Champenoise depuis le Nord-Est.

Traversant le site d'implantation, la route départementale D 43 reliant les villages au Nord à Fère-Champenoise offre les seuls points de vue depuis le site d'implantation.

Comme nous l'avons vu précédemment, les routes situées sur les hauteurs de la Cuesta ou aux abords des Marais peuvent présenter quelques points de vue vers le site. Cependant, ces points restent ponctuels car de nombreux obstacles comme le Mont Août et le Mont de Chalmont viennent bloquer les vues.



Vue sur le site d'implantation, depuis la route départementale D 9 (Photo 223)

## Les villages

Dans le périmètre rapproché du site de projet, les villages suivent la même logique d'implantation que sur le reste du territoire : ils s'appuient le plus souvent le long des ripisylves et s'organisent autour des voies qui les traversent.

De manière générale, les villages sont organisés suivant le modèle du village rue champenois. Les maisons s'essaient de chaque côté d'une longue rue principale orientée suivant le sens de la vallée.

Par exemple, le village de Bannes, à 3,5 kilomètres du site d'étude, se situe dans un creux et s'organise autour de la D43 qui la traverse. Cependant, depuis les nouvelles maisons construites en périphérie, le tissu bâti est plus aéré et permet des vues en direction du site de projet.



A la sortie de Bannes, en direction du site d'implantation (Photo 143)



L'organisation caractéristique du village-rue champenois à Fère-Champenoise (Photo 74)

## Les perceptions du site d'implantation ... le périmètre immédiat

A l'inverse des paysages cloisonnés type bocage ou des paysages aux reliefs rythmés telles les crêtes préardennaises, nous sommes ici dans un paysage ouvert qui permet de relativiser la notion de périmètre immédiat.

Le site se situe au cœur de ce paysage de plaine cerné par les écrans que forment les ripisylves, les marais et la Cuesta. Le site est essentiellement visible depuis les infrastructures routières et les villages situés en frange de la plaine.

Au-delà de ces limites visuelles, le site est perceptible depuis les sommets de la Cuesta. Là, le site est englobé dans un paysage plus vaste où se succèdent les ondulations et les cordons boisés des vallées.

Dans son périmètre immédiat, le site est longé au Nord par une ligne de crêtes principale. De là, des lignes de crêtes secondaires traversent le site et créent de légères ondulations. Ce relief place le site sur un point haut par rapport aux marais de Saint-Gond et la ville de Fère-Champenoise.



Le site d'implantation se situe dans le paysage ouvert de la Champagne Crayeuse – Ici, les vues portent loin (Photo 79)

**UN PAYSAGE EOLIEN**

On ne peut pas analyser le paysage du site d'implantation sans évoquer les parcs éoliens qui le recouvrent.

La Champagne Crayeuse a longtemps été dépourvue de toute réflexion sur le paysage. Ici, la notion même de paysage a été absente des réflexions d'aménagement du territoire, comme s'il s'agissait d'un espace peu recommandable, qui ne pouvait être porteur d'émotion.

Depuis une quinzaine d'années, ce territoire apparaît toutefois comme un lieu privilégié pour l'implantation d'éoliennes. Aujourd'hui, elles font partie intégrante du paysage et participent à l'identité de la Champagne Crayeuse que l'on regarde enfin. Elles constituent les composantes verticales d'un paysage ouvert où les surfaces agricoles se succèdent à l'infini.

Le projet du parc éolien sur la commune de Fère-Champenoise s'inscrit dans un paysage déjà occupé par des infrastructures similaires.

Les parcs éoliens les plus proches sont celui de Fère-Champenoise, Euvy et Corroy (18 éoliennes) distant de 3,5 kilomètres et celui du Mont de Grignon (12 éoliennes) distant de 9 kilomètres.

Dans un périmètre plus rapproché de co-visibilité, on dénombre une centaine d'éoliennes qui marquent déjà le paysage de leurs silhouettes élancées ou qui sont en phase d'être construites.

On peut toutefois noter qu'aucune ne se situe à l'intérieur de la limite de 7 kilomètres de la Cuesta d'Ile de France préconisée par le Vade Mecum de la Marne.

**Le rapport des éoliennes au territoire :**

Découverte du paysage :

L'ensemble des parcs éoliens du secteur étudié crée une nouvelle identité à ce territoire de Champagne Crayeuse. Inévitablement, l'automobiliste qui découvre ce paysage depuis la nationale N4 retiendra la profusion des éoliennes présentes. Avant l'implantation de ces éoliennes, il retenait le plus souvent l'impression d'un paysage vide et plat.

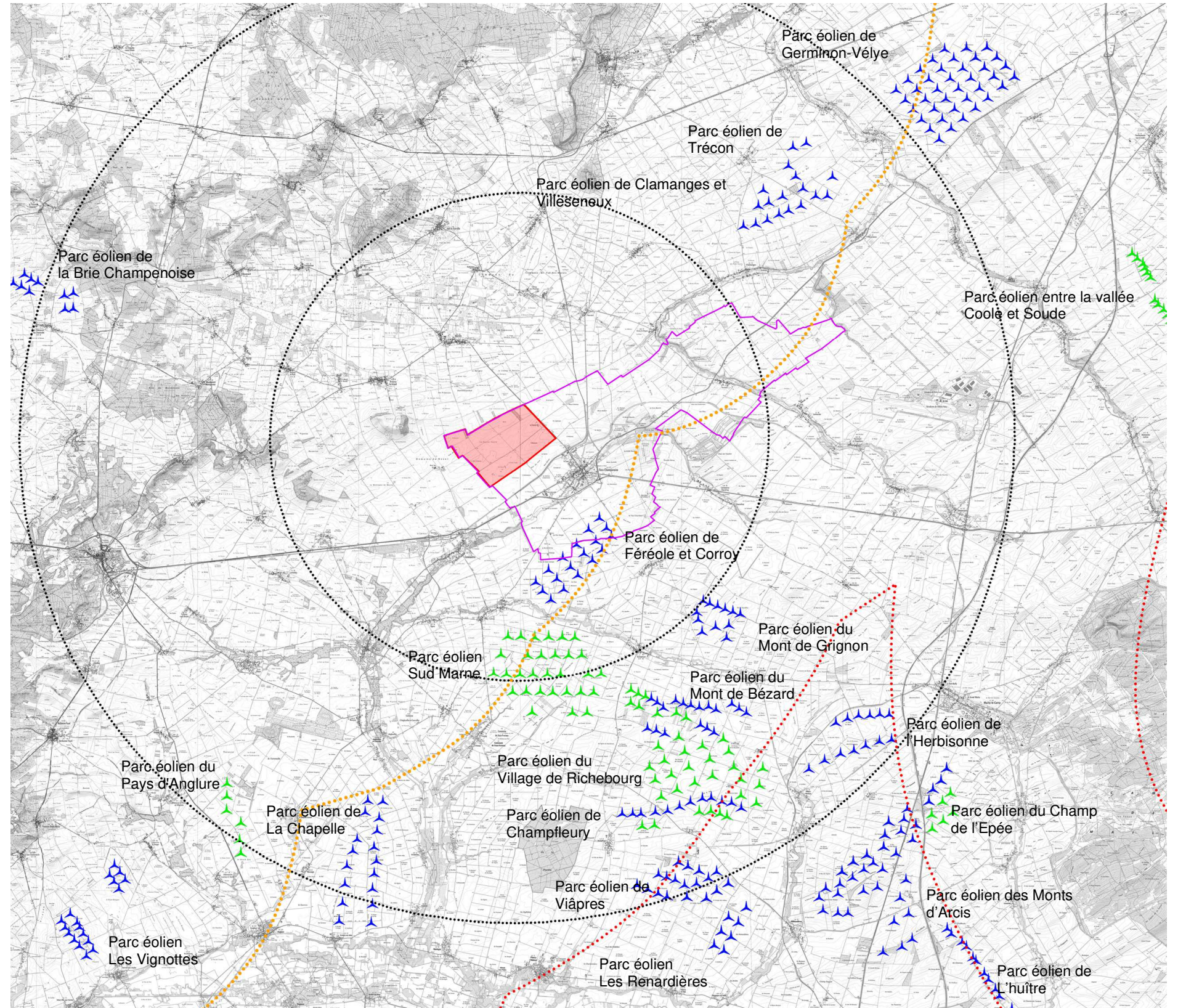
Par ces mots, nous ne tentons pas de faire l'apologie des éoliennes dans ce paysage, mais de dresser un constat objectif de la perception contemporaine de ce dernier.

La logique d'implantation :

Aux vues des cartes présentées précédemment, il est certain que l'on ne peut pas lire une trame de parcs éoliens clairement définie, telle qu'une stratégie d'alignement régulier par exemple. Les machines sont généralement groupées autour de lignes de crêtes principales, mais sans forcément en suivre la morphologie.

Une logique d'implantation se dégage toutefois : les éoliennes sont souvent installées en alignements le long de lignes de crête secondaires. Quelques fois, ces alignements sont doublés voire triplés.

Les parcs sont généralement distants les uns par rapport aux autres de un à trois kilomètres environ. Ces vides entre les parcs éoliens permettent de les distinguer aussi bien sur une ligne d'horizon que sur une profondeur de champ, ce qui évite de saturer les vues et d'engendrer un sentiment d'oppression pour l'observateur.



Dans le périmètre rapproché du site d'implantation du futur projet, les parcs de Fère-Champenoise, Euvy et Corroy et celui du Mont de Grignon se font face. Si l'implantation du premier semble suivre une ligne de crête secondaire orientée sud-ouest / nord-est, l'implantation du deuxième parc semble moins évidente. L'orientation des machines semble globalement suivre les lignes de crêtes secondaires en direction de la vallée de Maurienne.

Le parc de Clamanges et Villeseneux suit lui aussi les crêtes secondaires. Ainsi, les mouvements du relief influent directement sur la logique d'implantation des éoliennes.

### Les perceptions visuelles des parcs éoliens depuis les axes de communication :

#### Depuis les axes routiers majeurs – la RN4 et la RD5 :

La route nationale N4 puis la route départementale D5 longent la zone d'étude à l'Ouest et au Nord-Est. Elles se situent à moins de 2 kilomètres du site d'implantation du projet éolien. Ces axes routiers très fréquentés situés entre la vallée de la Vaure et le site en font des points d'observation majeurs sur les éoliennes déjà en place. D'ici, les vues sont dégagées et ne comportent pas beaucoup de masques visuels. Elles sont cependant séquencées par les ripisylves successives qu'elles traversent.

Dans ces vues successives, l'horizon comporte presque toujours des éoliennes. Les parcs éoliens sont généralement distants de 2 à 5 kilomètres par rapport à la RN4 et la RD5. Leur perception est donc immédiate.

#### Depuis les routes départementales et les chemins :

De nombreuses routes traversent la zone d'étude de manière transversale pour relier les différentes agglomérations. Ce réseau départemental est complété de chemins agricoles qui soulignent la trame foncière. Il s'agit là des principaux lieux de perception des éoliennes. Ils permettent de s'en approcher au plus près. La perception des machines devient alors différente. Plus imposante, leur présence n'est plus seulement visuelle mais fait appel à tous les sens.

On peut toutefois noter, que si un sentiment de paysage saturé d'éoliennes accompagne la pensée de l'observateur sur des vues lointaines, ce ressenti disparaît dès lors que l'on se trouve dans les parcs. La notion d'échelle change et l'on ressent toujours l'intervalle qui sépare deux groupes d'éoliennes.



Le parc éolien de Fère-Champenoise, Euvy et Corroy, depuis la route nationale N4 (Photo 64)



Les parcs éoliens de Trécon et de Clamanges et Villeseneux, depuis la route départementale D5 (Photo 260)



Le parc éolien de Trécon, depuis les abords de la RD5 (Photo 50)



Parc éolien de la Chapelle, depuis la route RD 51 (Photo 116)

**Les perceptions visuelles depuis les villages :**

Nous avons vu précédemment que les éoliennes sont généralement implantées sur les lignes de crêtes et que les villages se sont plutôt installés le long des cours d'eau ou des noues. Aussi, la plupart du temps, les parcs éoliens sont éloignés de quelques kilomètres par rapport aux villages.

Depuis les villages, la construction des villages-rues et les ripisylves sur lesquels ils s'adossent constituent autant de masques visuels qui orientent et détournent le regard. Les éoliennes sont alors visibles au détour d'un chemin agricole ou entre deux constructions. Le rapport d'échelle entre les constructions ou la végétation en premier plan et les éoliennes est tel que ces dernières ne présentent pas d'effet d'écrasement ou de surplomb. Compte tenu de l'orientation des villages, les éoliennes ne sont quasiment jamais visibles dans l'axe d'une rue.

Notre visite du site nous amène à confirmer cette analyse. Nous avons recherché dans les villages les points de vue où les éoliennes sont les plus présentes :

A Germinon, les éoliennes les plus proches sont implantées à 2 kilomètres du village. Depuis la rue principale, les éoliennes ne sont pas visibles : le village est situé au creux d'une vallée et les bâtiments et la végétation limitent la profondeur de champ et bloquent les vues lointaines. Il faut sortir du village pour apercevoir les éoliennes. Ainsi, depuis la RD 12, à l'entrée du village, il existe une co-visibilité entre les premières maisons et les éoliennes. Les machines apparaissent au même gabarit que les bâtiments. Elles ne dépassent cependant pas les éléments de composition du village au premier plan et ce point de vue reste ponctuel.

Cependant, à Mailly-le-Camp, les éoliennes impactent plus le cadre bâti du village. Situé à 1 kilomètre du village, le parc éolien est relativement proche. Il n'y a pas de rupture d'échelle entre les constructions et les machines, et les éoliennes créent un effet de surplomb sur le village.

A Poivres, les éoliennes marquent le paysage. Depuis les abords du village où les vues sont plus lointaines, les éoliennes apparaissent au même gabarit que l'église. Le recul des machines permet cependant de les lire comme élément de second plan.

A Aulzineux, les éoliennes émergent derrière la masse boisée des marais. Même si leur gabarit est comparable aux constructions du premier plan, leur éloignement est tel qu'elles se lisent distinctivement du village.



Rapport d'échelle entre les éoliennes et le village de Germinon (Photo 14)



L'effet d'écrasement des éoliennes par rapport au village de Mailly-le-Camp (Photo 47)



La co-visibilité et le rapport d'échelle entre les éoliennes et l'église de Poivres (Photo 45)



Le rapport d'échelle entre les éoliennes et les maisons d'Aulzineux (Photo 211)





**LES ROUTES TOURISTIQUES ET SENTIERS DE RANDONNEES**

Le vignoble de Champagne est parcouru des sentiers de grandes randonnées type GR qui sinuent sur les chemins viticoles à la limite avec le couvert forestier de la Brie forestière et de la Brie Champenoise. Ces circuits pédestres offrent des points de vue privilégiés vers la plaine.

Il conviendra d'étudier les relations visuelles entre ce paysage viticole et l'installation d'éoliennes dans la plaine depuis cet axe touristique afin d'en mesurer les impacts.

**LES MONUMENTS HISTORIQUES ET LES EOLIENNES**

La zone d'étude présente un grand nombre de monuments historiques, inscrits ou classés. Ces édifices sont majoritairement des églises des châteaux ou des dolmens.

Deux sites remarquables sont également présents autour de la zone d'étude. Il s'agit du **Mont Aimé à Val-des-Marais, site inscrit**, et de **l'Arbre de la Liberté de Fère-Champenoise**, site aujourd'hui en cours de déclassement.

Cette partie a pour objectif d'étudier avec attention toute co-visibilité d'un monument avec les éoliennes projetées. En effet, celles-ci peuvent être vues depuis les abords d'un monument ou en même temps, d'un même regard.

Les monuments historiques présents dans un périmètre de 10 kilomètres autour de la zone d'étude sont principalement implantés au cœur des villages. De ce fait, les parcs éoliens déjà présents ou le site d'implantation du projet ne sont pas ou peu visibles depuis ces monuments.

Cependant, certains monuments ou sites situés dans la zone d'étude peuvent présenter des rapports de co-visibilité avec le projet éolien. En effet, le clocher d'une église émergeant du tissu bâti ou l'implantation d'un monument en périphérie de villages peut permettre à l'observateur de saisir dans un même regard le monument et le site d'implantation.

On peut citer, à titre d'exemples, le Mont Aimé situé à environ 10 kilomètres du site et présentant une co-visibilité potentielle avec ce dernier ou encore le château d'Etoges, situé à 14,6 km. L'arbre de la Liberté, site classé à Fère-Champenoise, se situe au cœur du tissu urbain. D'ici, il n'y aura pas de co-visibilité avec les éoliennes des projets.

Afin d'évaluer l'impact visuel des deux projets éoliens de Fère-Champenoise dans ce paysage et vis-à-vis des sites et monuments historiques, inscrits et classés, les édifices sujets à une co-visibilité potentielle seront analysés par l'intermédiaire **de photomontages et croquis d'interprétation**.



L'Eglise de Broussy-le-Grand (Photo 145)



La ferme de la Colombière à Corroy (Photo 94)

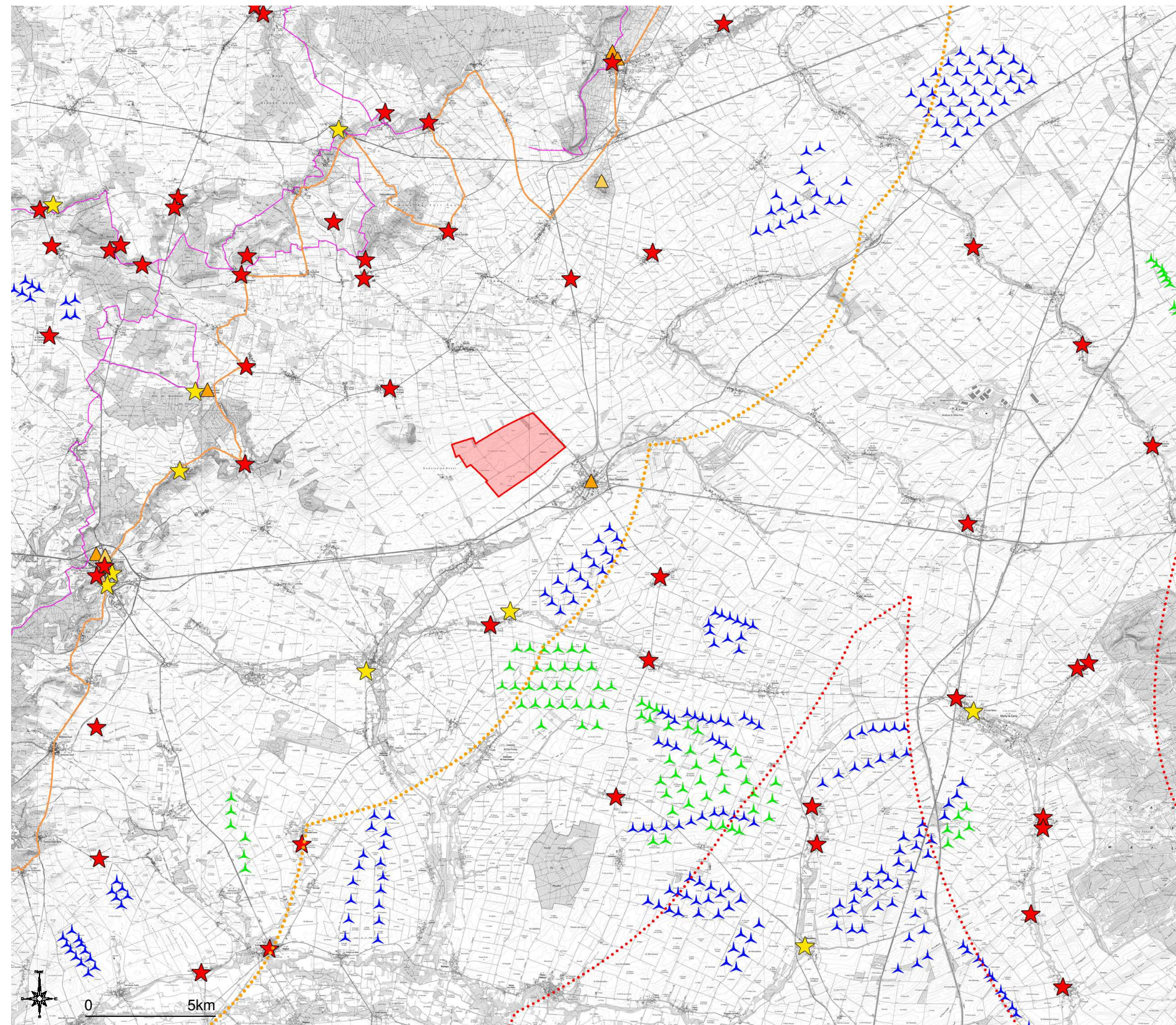


L'Eglise de Coizard (Photo 183)



Le château d'Etoges (Photo 190)

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU PERIMETRE D'ETUDE



- |                            |  |   |
|----------------------------|--|---|
| ★ Monuments classés        | ▲ Site classé  | ▲ Éoliennes accordées   |
| ★ Monuments inscrits       | ▲ Site inscrit   | ▲ Éoliennes existantes  |
| — Chemins de randonnées GR | — Limite de 10km du bas du vignoble<br><i>(Source : Charte éolienne des Coteaux, Maison et Caves de Champagne)</i> | — Limite de 20km du haut du vignoble<br><i>(Source : Charte éolienne des Coteaux, Maison et Caves de Champagne)</i> |
|                            |  | ■ Secteur d'implantation du parc éolien   |

| N° | COMMUNE              | MONUMENT  | STATUT  | DISTANCE AU SITE |
|----|----------------------|---|---------|------------------|
| 1  | Allemant             | Eglise d'Allemant   | Classé  | 10,3 km          |
| 2  | Allibaudières        | Eglise  | Inscrit | 22,9 km          |
| 3  | Anglure              | Eglise  | Classé  | 21,3 km          |
| 4  | Barbonne-Fayel       | Dolmen sous tumulus                                       | Classé  | 19,1 km          |
| 5  | Baudement            | Tumulus   | Classé  | 23,6 km          |
| 6  | Baye                 | Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul                         | Classé  | 17,1 km          |
| 7  | Baye                 | Château   | Classé  | 17,1 km          |
| 8  | Beaunay              | Eglise  | Classé  | 13,6 km          |
| 9  | Broussy-le-Grand     | Eglise  | Classé  | 5,9 km           |
| 10 | Broyes               | Ancienne tuilerie   | Inscrit | 13,0 km          |
| 11 | Bussy-Lettrée        | Eglise Saint-Etienne                                      | Classé  | 20,4 km          |
| 12 | Chapelle-Lasson (La) | Eglise de La Chapelle-Lasson                              | Classé  | 16,8 km          |
| 13 | Coizard-Joches       | Eglise de Coizard   | Classé  | 9,7 km           |
| 14 | Coizard-Joches       | Terrains et grottes préhistoriques                        | Classé  | 10,3 km          |
| 15 | Congy                | Menhir de l'étang de Chénévry                             | Classé  | 12,3 km          |
| 16 | Corfélix             | Eglise  | Classé  | 20,1 km          |
| 17 | Corroy               | Ferme de la Colombière                                    | Inscrit | 5,5 km           |
| 18 | Corroy               | Eglise de la Nativité de la Vierge                        | Classé  | 6,3 km           |
| 19 | Dommartin-Lettrée    | Eglise  | Classé  | 22,9 km          |
| 20 | Etoges               | Château   | Inscrit | 14,6 km          |
| 21 | Euvy                 | Eglise  | Classé  | 7,1 km           |
| 22 | Fontaine-Denis-Nuisy | Dolmen de Nuisy dit "Les Pierres de Sainte-Genève"        | Classé  | 22,4 km          |
| 23 | Grandville           | Eglise  | Classé  | 26,8 km          |
| 24 | Gourgançon           | Eglise  | Classé  | 9,5 km           |
| 25 | Herbisse             | Eglise de l'Assomption                                    | Classé  | 19,4 km          |
| 26 | Lhuitre              | Eglise  | Classé  | 29,8 km          |
| 27 | Loisy-en-Brie        | Eglise Saint-Georges                                      | Classé  | 12,6 km          |
| 28 | Mailly-le-Camp       | Eglise Saint-Jean Baptiste de Mailly-le-Petit             | Classé  | 19,7 km          |
| 29 | Mailly-le-Camp       | Croix de chemin du 16s                                    | Inscrit | 18,8 km          |
| 30 | Mondement-Mongivroux | Monument commémoratif de la Première Victoire de la Marne | Inscrit | 12,7 km          |
| 31 | Montmort-Lucy        | Eglise  | Classé  | 21,2 km          |
| 32 | Montmort-Lucy        | Château de Montmort                                       | Classé  | 21,1 km          |
| 33 | Pierre-Morains       | Eglise  | Classé  | 7,3 km           |
| 34 | Pleurs               | Eglise  | Inscrit | 9,0 km           |
| 35 | Poivres              | Eglise  | Classé  | 22,3 km          |
| 36 | Poivres              | Croix de cimetière  | Classé  | 22,5 km          |
| 37 | Reuves               | Eglise  | Classé  | 11,5 km          |
| 38 | Salon                | Eglise  | Classé  | 13,8 km          |

| N° | COMMUNE                         | MONUMENT  | STATUT  | DISTANCE AU SITE |
|----|---------------------------------|---|---------|------------------|
| 39 | Sézanne                         | Puits situé devant le portail ouest de l'église | Classé  | 16,5 km          |
| 40 | Sézanne                         | Eglise Saint-Denis                              | Classé  | 16,4 km          |
| 41 | Sézanne                         | Maison place du Champ-Benoist                   | Inscrit | 16,9 km          |
| 42 | Sézanne                         | Marché couvert                                  | Inscrit | 16,5 km          |
| 43 | Sommesous                       | Eglise  | Classé  | 16,1 km          |
| 44 | Soudron                         | Eglise  | Classé  | 17,3 km          |
| 45 | Talus-St-Prix                   | Eglise Saint-Prix                               | Classé  | 16,9 km          |
| 46 | Talus-St-Prix                   | Dolmen dit "du Reclus"                          | Classé  | 18,1 km          |
| 47 | Talus-St-Prix                   | Ancienne abbaye du Reclus                       | Classé  | 18,2 km          |
| 48 | Thoult Trosnay (Le)             | Eglise  | Classé  | 21,4 km          |
| 49 | Thoult Trosnay (Le)             | Château   | Inscrit | 21,1 km          |
| 50 | Trouans                         | Eglise de Trouan-le-Grand                       | Classé  | 24,8 km          |
| 51 | Trouans                         | Croix du cimetière de Trouan-le-Grand           | Classé  | 24,8 km          |
| 52 | Val-des-Marais                  | Dolmen  | Classé  | 5,4 km           |
| 53 | Vertus                          | Eglise  | Classé  | 13,9 km          |
| 54 | Vert-Toulon                     | Eglise de Vert-la-Gravelle                      | Classé  | 8,6 km           |
| 55 | Villeneuve-lès-Charleville (La) | Eglise  | Classé  | 19,3 km          |
| 56 | Villeneuve-Renneville-Chevigny  | Eglise de Villeneuve                            | Inscrit | 16,6 km          |
| 57 | Villevénard                     | Grottes sépulcrales néolithiques                | Classé  | 13,7 km          |
| 58 | Villevénard                     | Eglise Saint-Alpin                              | Classé  | 13,3 km          |
| 59 | Villiers-Herbisse               | Eglise  | Classé  | 18,2 km          |

| N° | COMMUNE               | SITE                                  | STATUT  | DISTANCE AU SITE |
|----|-----------------------|---------------------------------------|---------|------------------|
| 60 | Fère-Champenoise      | Arbre de la Liberté                   | Classé  | 1,7 km           |
| 61 | Mondement-Montgivroux | Site du Château                       | Classé  | 10,3 km          |
| 62 | Sézanne               | Mails                                 | Inscrit | 15,2 km          |
| 63 | Sézanne               | Centre ancien                         | Inscrit | 15,2 km          |
| 64 | Val-des-Marais        | Mont Aimé                             | Classé  | 8,8 km           |
| 65 | Vertus                | Pièce d'eau dite "Puits Saint-Martin" | Classé  | 14,0 km          |
| 66 | Vertus                | Porte de la ville dite "Porte Baudet" | Classé  | 14,1 km          |

| IDENTIFICATION                     | ENJEUX  | SENSIBILITÉ VISUELLE | RISQUE DE CO-VISIBILITÉ AVEC LE SITE | DISTANCE PAR RAPPORT AU CENTRE DU SITE D'IMPLANTATION |
|------------------------------------|---|----------------------|--------------------------------------|---|
| <b>UNITÉ DE PAYSAGE</b>            |   |                      |                                      |   |
| Champagne crayeuse                 | Paysage d'accueil des futures machines, la Champagne Crayeuse sera le lieu principal de visibilité des machines. <b>Déjà marqué par la présence de nombreux parc le projet devra s'intégrer au paysage éolien existant et limitant la saturation visuelle de son paysage d'accueil</b>  | Forte                | Oui                                  | Paysage d'accueil du projet                           |
| Cuesta d'Ile de France             | La Cuesta d'Ile de France qui accueille le vignoble de champagne est un paysage emblématique de la région qu'il est nécessaire de projet. <b>L'implantation du futur parc veillera à limiter son impact visuel et à s'implanter le plus loin possible de cette unité de paysage.</b>  | Forte                | Oui                                  | Environ 9km   |
| Marais de Saint-Gond               | Située au Nord de la zone d'implantation ce paysage au relief peu marqués et fortement boisée présente peu de vue lointaine. <b>Situé à l'arrière des lignes de crête qui séparent le marais de la vallée de la Vaure les vues sur les futures éoliennes seront relativement faibles.</b>   | Faible               | Oui                                  | Environ 8km   |
| Brie Forestière                    | Située à l'arrière de la Cuesta d'Ile de France cette unité de paysage n'aura que très peu de vue potentiel sur le futur parc. <b>Les futures éoliennes auront un impact très faible sur ce paysage</b>   | Très Faible          | Oui                                  | Environ 15km  |
| Brie Champenoise                   | Comme la Brie Forestière, la Brie Champenoise est située à l'arrière de la Cuesta d'Ile de France, elle n'aura donc que très peu de vue potentiel sur le futur parc. <b>Les futures éoliennes auront un impact très faible sur ce paysage</b>   | Très Faible          | Oui                                  | Environ 15km  |
| <b>PATRIMOINE</b>                  |   |                      |                                      |   |
| Église de Broussy-Le-Grand         | L'église de Broussy-le-Grand est le Monument Historique classé le plus proche du futur parc. De ce fait sa sensibilité visuelle vis-à-vis du projet est forte. <b>Toutefois l'édifice étant situé au Nord de la zone de bâtie aucunes vues direct sur le futur parc est envisageable. Seul une vue depuis la D33 en direction du Mesnil-Broussy peu présenter une co-visibilité potentielle.</b>  | Forte                | Oui                                  | 6,4km   |
| Église de Vert-la-Gravelle         | Située en cœur de village et à 9,9km du futur parc, l'église ne présente que peu de risque de co-visibilité potentielle avec les futures machines   | Faible               | Oui                                  | 9,9km   |
| Église de Coizard-Joches           | Comme l'église de Vert-le-Gravelle, celle de Coizard-Joches est implantée en cœur de village et à 9,9km du futur parc, l'église ne présente que de risque de co-visibilité potentielle avec les futures machines  | Faible               | Oui                                  | 9,9km   |
| Terrains et grottes préhistoriques | Située dans les coteaux viticoles ces sites sont principalement des grottes qui n'entreprendront donc pas de relation visuelle avec le futur parc   | Très Faible          | Oui                                  | 10,6km  |
| Église d'Euvy                      | Située en cœur de village d'Euvy, l'église ne présente que peu de risque de co-visibilité potentielle avec les futures machines en raison de l'implantation de la zone bâtie en fond de noue  | Faible               | Oui                                  | 7,3km   |
| Église de Corroy                   | L'église de Corroy est installée en promontoire au milieu de la zone bâtie. Toutefois la situation du village en fond de vallée et en arrière de la ripisylve de la Maurienne par rapport au futur parc le risque de co-visibilité avec celui-ci est faible   | Faible               | Oui                                  | 6,7km   |
| Église de Gourgançon               | Implanté au centre du village de Gourgançon qui s'installe dans la vallée de la Maurienne le risque de co-visibilité potentielle est également faible. En effet le village étant implanté au Sud de la ripisylve de la Maurienne celle-ci masque en grande partie le village.   | Faible               | Oui                                  | 9,6km   |
| Mont Aimé                          | Composante paysagère emblématique de la plaine de Champagne Crayeuse le Mont Aimé domine le Nord de la zone et la Cote des Blancs. Son éloignement du site d'implantation limite fortement sa perception et le risque de co-visibilité. Depuis le sommet les vues sont principalement orientées vers le Nord toutefois il conviendra d'être vigilant à la perception du futur parc depuis les quelques percées visuelles présente au Sud. | Faible               | Oui                                  | 11,5km  |
| <b>VILLAGE</b>                     |   |                      |                                      |   |
| Fère-Champenoise                   | <b>Relation directe avec le futur parc.</b> Les constructions situées en limite Nord de la commune pourront avoir des vues potentielles sur les futures éoliennes   | Forte                | Oui                                  | 3km   |
| Connantray-Vaufrey                 | Relation indirecte avec le futur parc. Située à la naissance de la vallée de la Vaure, le village présentera peu de relation directe avec les futures machines  | Très Faible          | Non                                  | 8,4km   |
| Connantre                          | <b>Relation directe avec le futur parc.</b> Les constructions situées en limite Nord de la commune pourront avoir des vues potentielles sur les futures éoliennes   | Forte                | Oui                                  | 4,4km   |
| Linthes                            | <b>Relation directe avec le futur parc.</b> Les constructions situées en limite Est de la commune pourront avoir des vues potentielles sur les futures éoliennes, toutefois la distance limitera leur impact visuel   | Faible               | Oui                                  | 8,2km   |
| Broussy-le-Petit                   | Relation indirecte avec le futur parc. Le village situé au niveau du Marais de Saint Gond à l'arrière du Mont Août limitant les vues en direction du Sud  | Faible               | Oui                                  | 9,8km   |
| Le Mesnil-Broussy                  | Relation indirecte avec le futur parc. Le village situé au niveau du Marais de Saint Gond à l'arrière du Mont Août limitant les vues en direction du Sud  | Faible               | Oui                                  | 7,7km   |
| Broussy-le-Grand                   | Relation indirecte avec le futur parc. Le village situé au niveau du Marais de Saint Gond à l'arrière du Mont Août limitant les vues en direction du Sud  | Faible               | Oui                                  | 6,1km   |
| Bannes                             | <b>Relation directe avec le futur parc.</b> Les constructions situées en limite Sud de la commune pourront avoir des vues potentielles sur les futures éoliennes, toutefois la distance limitera leur impact visuel   | Faible               | Oui                                  | 5,3km   |
| Normée                             | Relation indirecte avec le futur parc. Situé dans la vallée de la Somme, le village présentera peu de relation directe avec les futures machines  | Très Faible          | Non                                  | 9,4km   |
| Écurey-le-Repos                    | Relation indirecte avec le futur parc. Situé dans la vallée de la Somme, le village présentera peu de relation directe avec les futures machines  | Très Faible          | Non                                  | 8,1km   |
| Morains                            | <b>Relation directe avec le futur parc.</b> Les constructions situées en limite Sud de la commune pourront avoir des vues potentielles sur les futures éoliennes, toutefois la distance limitera leur impact visuel   | Faible               | Oui                                  | 6,9km   |
| Aulnay aux Planches                | Relation indirecte avec le futur parc. Située au Nord du marais de Saint Gond les vues en direction du Sud sont restreintes par la végétation qui accompagne le marais  | Faible               | Oui                                  | 6,9km   |
| Aulnizeux                          | Relation indirecte avec le futur parc. Située au Nord du marais de Saint Gond les vues en direction du Sud sont restreintes par la végétation qui accompagne le marais  | Faible               | Oui                                  | 7,9km   |
| <b>LIEUX DE DÉPLACEMENTS</b>       |   |                      |                                      |   |
| Voies principales N4 - D5          | Lieux de découverte privilèges du futur parc ainsi que des parcs existants. <b>L'installation de nouvelles machines viendra s'intégrer dans un paysage déjà marqué par les éoliennes</b>  | Faible               | Oui                                  | Entre 2,8km et 5km                                    |
| Voies Secondaire                   | Ces lieux fréquentés essentiellement par les riverains pour le déplacement entre les villages présentent un lien direct avec le site d'implantation qu'ils traversent. <b>Les vues sur les futures seront donc nombreuses sur ces voies, il conviendra donc de conserver des respirations dans les implantations des futures machines</b>   | Forte                | Oui                                  | Entre 100m et 2km                                     |

Carte des enjeux paysagés

- Secteur où les impacts visuels doivent être réduit au maximum
- Village pouvant présenter un risque d'impact visuel
- ▲ Site classé
- ★ Monument Historique classé pouvant présenter un risque de co-visibilité avec le projet
- ★ Monument Historique inscrit pouvant présenter un risque de co-visibilité avec le projet
- ▲ Éoliennes accordées
- ▲ Éoliennes existantes
- Secteur d'implantation du parc éolien
- Cuesta d'île de France et vignoble

